



ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU VALLONA

Blog : <http://www.arvallona.fr/>

e-mail : arvallona92@gmail.com

Boîte aux lettres au n° 14

Echos du Vallona n°26 - novembre 2017

ECHOS DU VALLONA

Voici une nouvelle édition de notre journal pour vous informer des actualités de la résidence et du quartier.

Les gardiens / la loge :

La mission des 2 gardiens intérimaires ayant assuré la permanence d'été à la loge sur 1 poste et demi a été prolongée jusqu'à décembre.

Afin d'avoir des gardiens de qualité, sachant manager les équipes travaillant au Vallona mais aussi être directifs auprès des entreprises extérieures intervenant à la résidence, le recrutement est toujours en cours.

Nous espérons qu'à partir de janvier, le principe de 2 gardiens à temps plein, qui devraient être logés au Vallona, sera maintenu tel que cela nous avait été dit par IN'LI (ex-OGIF).

Nous espérons aussi que ces 2 temps complets permettront d'avoir une plus grande amplitude sur l'ouverture de la loge, mais pour l'heure rien n'est décidé.

Rencontre IN'LI et ARV :

Une nouvelle rencontre aura lieu le 20 décembre ; n'hésitez pas à nous faire part des sujets que vous souhaiteriez voir remonter

Point sur la pétition :

Nous avons recueilli à ce jour près d'une centaine de signatures mais pas suffisamment pour faire aboutir notre démarche.

Nous rappelons que celle-ci est lancée depuis le 6 octobre pour obtenir un numéro unique d'appel d'urgence la nuit et le week-end (comme c'est le cas dans les résidences voisines et dans celles gérées exclusivement par IN'LI).

Si ce n'est déjà fait, nous vous invitons vivement à venir signer cette pétition car n'oublions pas, c'est tous ensemble que nous pouvons faire changer les choses, nous sommes tous concernés.

Vous avez jusqu'au 15 décembre pour déposer votre signature à la loge (ou donner pouvoir à l'ARV par e-mail)

Nota : il semblerait que la copropriété nous propose dans quelque temps une liste de plusieurs numéros d'urgence.

Dans l'attente, nous maintenons la pétition ouverte.

Quelques mots sur le Conseil Syndical de copropriété :

Un nouveau Président, en la personne de M. Alexandre Dessane, vient d'être élu récemment par le conseil syndical.

Les objectifs étant communs entre l'ARV et le conseil syndical, nous avons rencontré M. Dessane à plusieurs reprises, et entendons développer, ensemble, la communication pour le bien des résidents et de la résidence.

Pour rappel, le conseil syndical est composé de membres de la copropriété élus. Il coordonne les relations entre le syndic (Immo de France) et copropriétaires, et assure une mission consultative, d'assistance et de contrôle du syndic.

Intrusion de personnes étrangères à la résidence :

Depuis près d'un an, un squatter passe la nuit dans certains paliers d'escalier des étages supérieurs, notamment au 6 et au 16 ; il bloque la porte de secours des escaliers avec un caddy et fait son branchement électrique sur les prises des parties communes, ce qui peut présenter un risque pour la sécurité des résidents.

Les gardiens sont quasiment impuissants face à cette situation d'autant plus que le squatter arrive généralement après 19h et quitte les lieux avant 8h c'est-à-dire en dehors des horaires de travail des gardiens.

L'ARV a déposé une main courante au commissariat de Police de Nanterre et l'a transmise à IN'LI.

Les dysfonctionnements du chauffage :

L'ARV s'était plainte auprès d'IN'LI d'une part, d'un chauffage encore en marche durant la période caniculaire de mai / juin, d'autre part de radiateurs totalement froids ou tout juste tièdes après la remise en marche du chauffage le 2 octobre.

Dans sa réponse l'OGIF a reconnu un problème technique pour lequel le nouveau prestataire du chauffage a tenté de remédier lors de multiples interventions sur les colonnes communes.

A l'heure où nous écrivons, des interventions ont eu lieu, d'autres sont toujours en cours, et nous espérons un retour rapide à la normale dans les prochains jours. En attendant, suite à cette longue période de dysfonctionnement, l'ARV a sollicité d'IN'LI un geste financier pour les locataires au titre de la prochaine régularisation des charges (celle de l'année 2015 à recevoir).

Un courrier leur a été adressé en ce sens.

Projet de nouvelles activités :

Nous aimerions avoir l'avis des résidents sur les projets d'activités suivantes :

- Cours de Karaté pour adultes et juniors,
- Cours de relaxation du corps / self-défense pour adultes et séniors.

Seriez-vous intéressés par la mise en place de ces activités, et à quel moment de la journée ? ou que suggèreriez vous comme activités à créer ?

Donnez nous votre avis via notre messagerie arvallona92@gmail.com

U Arena :

L'inauguration de la U-Arena a eu lieu le lundi 16 octobre en présence de Jacky Lorenzetti (Président de la U-Arena et du Racing 92), de Pierre Soubelet (Préfet des Hauts de Seine), de Patrick Devedjian (Président du département et ancien ministre), de Patrick Jarry (Maire de Nanterre), de Christian de Portzamparc (Architecte du complexe) et de nombreuses autres personnalités.

L'ARV était invitée, en tant que signataire des conventions relatives à la création et au suivi du chantier ; 4 membres du Bureau étaient présents.

Par ailleurs, plusieurs matchs de rugby sont programmés (France / Japon en novembre et Racing92 / Stade Toulousain en décembre) ainsi qu'un concert de Roger Waters, le créateur du célèbre groupe Pink Floyd's pour juin 2018.

Toutes les manifestations programmées pour 2017 et 2018 à la U-Arena sont consultables sur notre blog à la rubrique « environnement / commerces / manifestations à l'Arena »

Nouvel hôtel en face du Vallona :

Dans nos précédentes éditions, nous avons largement fait écho de l'ouverture d'un hôtel 4 étoiles luxe sous l'enseigne NOVOTEL.

Un membre de l'ARV a rencontré le 18 octobre un Directeur du Groupe FERRÉ (propriétaire de l'hôtel).

Début octobre, cet hôtel, encore en chantier, a ouvert partiellement au public en mettant à disposition une soixantaine de chambres sur une capacité d'environ 130 chambres.

Cet hôtel a été ouvert sous le nom provisoire (?) de Hôtel ARENA La DEFENSE, le Groupe ACCOR n'ayant pas donné son feu vert pour l'enseigne NOVOTEL tant que les travaux ne sont pas terminés.

Selon la Direction, le projet NOVOTEL avec spa et piscine est toujours d'actualité, mais aucune date de fin de travaux ne nous a été communiquée ; **nous restons cependant très dubitatifs sur le devenir de l'hôtel tel qu'initialement prévu !**

Il reste encore dans la partie non rénovée, des personnes en difficultés sociales qui devraient être hébergées dans un autre lieu qu'à partir de juillet 2018.

Connaissez vous les immeubles de l'architecte KALISZ et votre quartier ?

Cinq immeubles, tous de forme pyramidale, bordant le parc André Malraux, ont été créés par l'architecte Jacques KALISZ à la fin des années 70.

Ces immeubles sont nommés "MH" pour immeubles d'habitations en opposition aux immeubles "MB" pour les immeubles de bureaux qui se construisaient dans le quartier de la Défense.

Ainsi nous retrouvons en partant de la Préfecture, Le Vallona (MH2), Le Liberté (MH3), Central Parc (MH5), Egalité (MH7) et Fraternité (MH1).

Un immense cadre représente et positionne ces immeubles dans le hall du Liberté, coté rue.

Pour les internautes, vous trouverez dans notre blog <http://www.arvallona.fr/> dans la rubrique "un peu d'histoire" un article sur ces immeubles, sur les déboires rencontrés lors de la construction du Vallona en 1975, sur le parc André Malraux et ses trois buttes artificielles créées à partir de millions de mètres cube de déblais des grands chantiers environnants et des formations des tours de la Défense créant ainsi les trois buttes artificielles du parc.

A noter par ailleurs l'exposition sur notre quartier (« Zone B, Nanterre et La Défense 1950-1980 ») aux Archives départementales des Hauts-de-Seine jusqu'à fin juin 2018, ainsi que les trois conférences qui y seront données sur le sujet les 21-11, 13-12 et 16-1 à 18 h.

Renouvellement des adhésions pour la période 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018 :

Nous rappelons que l'équipe ARV est constituée de membres, tous bénévoles qui se battent afin que notre vivre ensemble ne soit, certes pas parfait, mais plus agréable.

La tâche n'est pas facile eu égard à la complexité de gestion de l'immeuble.

Néanmoins, si vous appréciez et soutenez nos actions, et si ce n'est déjà fait, merci de bien vouloir déposer dans la boîte ARV située au n°14, votre bulletin d'adhésion à découper, ainsi qu'un chèque de (seulement) 10 € par famille.

Nous vous en remercions par avance.

L'ARV ne trouve en effet sa force et sa motivation que dans le nombre de ses adhérents ; n'hésitez pas à nous rejoindre.

-----à découper ou à recopier-----

BULLETIN D'ADHÉSION 2017/2018

(L'adhésion couvre la période du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018)

J'adhère à l'ARV et lui apporte mon soutien.

Ci-joint chèque de 10 €uros (par famille) libellé à l'ordre de l'ARV *

Nom, prénom :

Bâtiment :

Téléphone :

E mail :

* chèque à mettre sous enveloppe à déposer dans la boîte ARV (au 14)